



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aéroports

Question au Gouvernement n° 1376

Texte de la question

CATASTROPHE DE ROISSY

M. le président. La parole est à M. François Scellier, pour le groupe UMP.

M. François Scellier. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Dimanche dernier, une section d'une trentaine de mètres du toit du terminal 2E de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle s'est effondrée. Quatre personnes, qui se trouvaient dans cet endroit, sont décédées dans l'accident et trois autres ont été blessées.

Mes pensées comme celles de tous nos collègues vont aux familles et aux proches des victimes. Comment un tel drame a-t-il pu arriver alors que ce nouveau terminal a été inauguré voilà moins d'un an ? Quelles sont, monsieur le ministre, les premières mesures d'urgence décidées par le Gouvernement et par Aéroports de Paris, gestionnaire de la plate-forme ? Enfin, croyez-vous que cette catastrophe puisse avoir des conséquences économiques sur le développement de l'aéroport de Roissy ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer. Permettez-moi d'abord, au nom du Gouvernement et avec l'autorisation du Premier ministre, d'exprimer l'émotion, partagée, j'en suis certain, sur tous ces bancs, qu'a suscitée ce terrible accident du terminal 2E, et de faire part de notre compassion aux familles des victimes, qui ne sont pas encore toutes identifiées.

Dans les heures qui ont suivi, nous nous sommes rendus sur les lieux avec Nicole Guedj et Dominique de Villepin, où nous avons pu constater la très forte mobilisation et le savoir-faire des services de secours, mais également des services d'ADP. Dès les premières heures de lundi matin, le Premier ministre lui-même est allé rendre hommage à l'énorme travail qu'ils ont réalisé. Tout porte à croire que, grâce à eux, d'autres victimes ont été évitées. Leur très grande vigilance également mérite d'être saluée.

Bien sûr, le terminal 2E est depuis totalement évacué. Plus aucun trafic de clientèle, débarquement ou embarquement, n'y a désormais lieu. Mais nous tenons à savoir ce qui s'y est réellement passé. Erreur de conception ? Erreur de réalisation ? Toutes les hypothèses techniques sont envisageables, mais aucun élément ne nous permet pour l'heure de tirer quelque conclusion que ce soit.

Dès dimanche, une enquête judiciaire a été diligentée. Ce matin même, avec François Goulard, nous avons signé une lettre de mission mettant en place une commission d'enquête administrative. Nous sommes aussi impatients que vous de connaître ses premières conclusions, fussent-elles partielles. Aussi avons-nous demandé qu'à tout le moins un rapport d'étape nous soit remis dès le mois de juin.

Dans l'attente des premiers résultats de l'enquête, les vols ont été répartis sur l'ensemble du site de Charles-de-Gaulle. Le trafic n'est en aucune manière interrompu ; mais, dans la perspective de l'inévitable hausse des mouvements aériens à laquelle il faut nous attendre cet été, nous travaillons en étroite relation avec ADP et les compagnies aériennes qui, elles aussi, font preuve d'un grand savoir-faire. Nous sommes en tout état de cause très attentifs à l'organisation de la saison estivale afin d'être à même de garantir la sûreté et la ponctualité des vols, mais également la qualité du service. C'est bien dans cet esprit que, avec François Goulard, nous avons

demandé au directeur général de l'aviation civile d'assurer une coordination spécifique pour veiller au respect de ces objectifs dans une période particulièrement difficile. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean-Pierre Blazy. Pensez également aux riverains !

Données clés

Auteur : [M. François Scellier](#)

Circonscription : Val-d'Oise (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1376

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mai 2004